

Mar. 25 Sept. 18

Marseille

Durée

1 jour

Horaires

9h - 17h

Tarif

tarif unique 600.00 €
* déjeuner inclus

Entreprises	Toute entreprise relevant de la convention collective nationale des industries chimiques
Public	Responsables d'entreprises, toute personne décisionnaire dans le recrutement, cadres et assistants des services relations humaines et administration du personnel, personnel comptable interne à l'entreprise.
Pré-requis	Aucun

Objectifs

- Comprendre et maîtriser les principes de classification des emplois
- Mieux appréhender un outil essentiel concourant à la classification : la description des fonctions
- Mettre en oeuvre une méthode d'évaluation des postes. Moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

Intervenant

- Marie Fabre *Responsable Social - Communication, UIC Méditerranée*

Programme

- Enjeux de la classification pour l'entreprise et les salariés
- Principes fondamentaux de l'Accord de la classification du 10 août 1978 :
 - historique, critères classants, définition des coefficients, ...
- Points particuliers :
 - garanties liées aux diplômes, modalités particulières des classifications de certains emplois, ...
- Description et évaluation des emplois :
 - cartographie des emplois d'une organisation, description d'emploi, évaluation à partir des critères classants.
- Réalisation d'études de cas : cotation de postes.